



Délibération 2025.12.03

Délibération affichée
et exécutoire le :

04/12/25

Le 2 décembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 25 novembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoir : SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la FNACA

Le comité FNACA de Vatan a récemment acquis un nouveau drapeau brodé à l'effigie des Anciens Combattants de Vatan pour un montant de 969.60 euros.

La commune de Vatan est sollicitée pour financer le reste à charge, déduction faite de la subvention versée par l'Office National des Combattants et Victimes de guerre au comité FNACA de Vatan d'un montant de 400 euros.

Sans discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle au comité FNACA de Vatan d'un montant de 570 euros.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
MAILLET Cécile.

